

PROPOSITIONS DES ACTEURS POUR LA PRÉPARATION DU DÉBAT PUBLIC SUR LA POLITIQUE DES TRANSPORTS DANS LA VALLÉE DU RHÔNE ET L'ARC LANGUEDOCIEN

Afin de préparer le débat public sur la politique des transports dans la vallée du Rhône et l'arc languedocien, en concertation et au plus près des demandes des acteurs concernés, la Commission particulière du débat public (CDPP), en charge de son organisation, **sollicite vos propositions**. Nous nous sommes fixé comme objectifs d'une part de diffuser le plus largement possible une information complète, claire et adaptée à tous les publics, et d'autre part de permettre au plus grand nombre de citoyens de s'exprimer, indépendamment de leur catégorie socioprofessionnelle ou de leur engagement auprès de la collectivité. C'est précisément sur les moyens d'atteindre ces deux objectifs que nous attendons vos suggestions.

- Organisme : [Conseil général de la Loire](#)
- Nom et prénom du représentant :
 - [Hubert POUQUET](#)
- Fonction :
 - [Vice-Président du Conseil général délégué aux Infrastructures](#)
- Coordonnées : [Conseil général de la Loire](#)
 - [Hôtel du Département](#)
 - [2, rue Charles de Gaulle](#)
 - [42022 Saint-Etienne cedex 1](#)
 - [Tél : 04.77.48.42.48](#)
 - [Email : \[annie.berger@cg42.fr\]\(mailto:annie.berger@cg42.fr\)](#)

Collaborateur :

- [Bernard MAGNE](#) , [Chargé de mission](#)
- [Conseil général de la Loire](#)
- [Délégation aux Infrastructures](#)
- [Immeuble Le Florence](#)
- [48 bis, boulevard Jules Janin](#)
- [42000 Saint-Etienne](#)
- [Tél : 04.77.49.63.21](#)
- [Email : \[bernard.magne@cg42.fr\]\(mailto:bernard.magne@cg42.fr\)](#)

-
- Vos attentes et objectifs dans ce débat :

[Les infrastructures sont un des éléments clef de l'avenir de tout territoire. Malgré sa proximité avec la vallée du Rhône, axe majeur de communication européen, la Loire souffre d'un](#)

enclavement qui freine son attractivité économique et démographique. Nos infrastructures routières et ferroviaires sont aujourd'hui inadaptées et saturées et constituent un handicap majeur qui appelle des réponses fortes.

Ce débat public sera pour nous l'occasion d'exprimer nos attentes dans le domaine des infrastructures de transport et de rappeler notre position au sujet d'un certain nombre de grands dossiers comme l'autoroute A45 Lyon/Saint-Etienne, le Contournement Ouest de Lyon, le Contournement Ferroviaire de Lyon .

- Quelles problématiques et thématiques doivent selon vous être abordées au cours de ce débat ?
- Que doit contenir le dossier d'information soumis au débat pour qu'il soit complet et compréhensible pour tous ?
- Quels outils d'information du public préconisez-vous ainsi que leurs modes de diffusion ?
- Comment pouvez-vous nous aider à la diffusion de ces outils ? Notamment, pouvez-vous envisager de nous consacrer un espace d'expression dans le support de votre institution ou de distribuer directement un document de la CPDP

Sur le principe, il peut être envisagé l'ouverture des colonnes de la revue du Conseil général (Loire Magazine) à la CPDP.

- Selon vous, quels sont les moyens d'expression et de participation du public à mettre en place ? Où doivent se dérouler les réunions publiques compte tenu de l'étendue géographique du champ du débat ?
- Quels seront a priori vos besoins en information, études, outils de communication de proximité... ?
- Quelles autres suggestions pouvez-vous nous faire pour l'organisation générale de ce débat, afin qu'il suscite le maximum de participation ?

Le débat ne doit pas être confisqué par les opposants de tous horizons qui ne manqueront pas de saisir l'opportunité d'une telle tribune. Pour cela, il est impératif d'associer très largement à la démarche les représentants des acteurs de la vie économique et des collectivités publiques et en organisant très strictement les temps de parole.

Une réunion des élus des grandes collectivités du Sud Loire (Conseil général de la Loire, Communautés d'agglomération de Saint-Etienne Métropole et de Loire-Forez, Communauté de communes du Pays de Saint-Galmier, Ville de Saint-Etienne) et des organismes consulaires peut être organisée à l'Hôtel du Département.